



Certificat d'accréditation

N° : 1-1-043 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

COSIDER ALREM

Adresse : Zone Industrielle de Rouiba, Voie C, Lot 03, BP 156A Rouiba - Alger

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'Étalonnage conformément à la norme ISO/IEC17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MIA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 11/03/2026
Date de fin de validité : 10/03/2029

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



**ANNEXE TECHNIQUE
Rév 00 (11/03/2026)**

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom : COSIDER ALREM
Adresse : Zone Industrielle Voie C - Lot 03, BP156A, Rouiba - Alger

Est accrédité par ALGERAC - Département Laboratoire d'étalonnage selon la norme ISO/IEC 17025 :2017 pour son laboratoire, unité technique suivante :

SITE CONCERNE	Laboratoire d'étalonnage Contact : Mme Ait Belkacem Souhila Fonction : Responsable Laboratoire Tél : + 213 660637706 Adresse du laboratoire : Zone Industrielle Voie C - Lot 03 BP156A, Rouiba - Alger Email : alrem.laboratoire@gmail.com
----------------------	---

Unité technique concernée :

➤ **Pression.**

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF Avril 2017)

Date de prise d'effet : le **11/03/2026**
Date de fin de validité : le **10/03/2029**

Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Chef de Département Laboratoires d'Étalonnage

ZEROUKI Meriem

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

Pression

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Étendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de Mesure Référence de la méthode	Moyen d'étalonnage (Équipement, étalon)	Prestation en Laboratoire (L) et ou sur Site (S)
Manomètre numérique/ analogique	Pression relative (Air)	0-100 bar	0,051bar	Étalonnage par comparaison à un étalon de référence (MO1-ET-V3)	Chaîne de mesure de pression + générateur de pression pneumatique (air)	(L)
Manomètre numérique/ analogique	Pression relative (Eau)	0- 20 bar	0,050 bar	Étalonnage par comparaison à un étalon de référence (MO1-ET-V3)	Chaîne de mesure de pression +générateur de pression hydraulique (eau)	(L)
		20-350 bar	0,12 bar			
		350-700 bar	0,23 bar			
		700-1000 bar	0,32 bar			

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées »

***Calibration and Measurement Capability (CMCs) déclarés par le laboratoire :** est l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages disponible pour les clients dans des conditions normales :

- Les (CMCs) sont exprimés en termes de :
- Mesurande ou matériau de référence ;
- La méthode ou la procédure d'étalonnage ou de mesure, le type d'instrument à étalonner ou de matériau à mesurer ;
- L'étendue de mesure et les paramètres additionnels le cas échéant ;
- L'incertitude élargie rapportée est basée sur une incertitude type composée multipliée par un facteur d'élargissement k , fournissant une probabilité de couverture d'environ 95 %.
- L'incertitude élargie est donnée avec un maximum de deux chiffres significatifs

Responsable d'Accréditation
FERRAH BILLEL